



Visa rédacteur	
Visa diffusion	

**25 JUILLET 2019 – METZ PLENIERES SLALOM**

**Compte-rendu n° 4**

Présents : L. ROYE, E. GIRARD, F. SEILER, M. VISEUR, S. CHAPLAIS, B. ZOUNGRANA, S. DELAGE, F. PORTIER, M. BRAUD, F. LACROIX.

Représentants des régions (votants): Bretagne : JY PRIGENT. Hauts de France : A. THUILLIER. Aura : M. HUG. Normandie : C. GATHUING. Centre : P. UKALOVICH. N.AQUITAINE : S.DELAGE. Occitanie : C. CIABRINI, B. Franche Conté : P. THEVENIN. Ile de France : F. DURAND. Pays de Loire : H. BUSSON, Grand Est : D. STEMMELEN, Centre Val de Loire : P. UKALOVIC.

Invités : B. AVRIL, F. CASTRYCK, A. BOIXEL, M. BRAUD, L. BROSSART, R. WICHE, T DELAUNAY, M. JEGOU, E. BIAU, PM ROUSSEL, S. MUNCH.

## I. POUR INFORMATIONS

<b>1</b>	<b>Présentation des membres du BEX et de la CNA Slalom puis tour de table</b>
<b>2</b>	<p>Suite à la Démission de Xavier JOURDAIN Président de la CNA Slalom ainsi que Marielle SORRE, il est nécessaire que la Plénière Slalom propose un nouveau Président de la CNA Slalom.</p> <p>Franck LACROIX (Occitanie) est la seule personne à se présenter pour le poste de Président de la CNAS. Après avoir écouté le projet sportif du nouveau Président, celui-ci propose de continuer avec l'ensemble des autres membres de la Commission (non-démissionnaires).</p> <p>Le vote est fait à main levée : 10 pour + 1 abstention.</p> <p>Il est rappelé que la nomination de Franck LACROIX ne sera effective qu'après l'approbation du BEX mais surtout par la validation par un vote du Conseil Fédéral (novembre 2019) puisque cette Commission est non- statutaire et a été créée par le Conseil Fédéral. M. BRAUD, chargé de mission pour l'instant pourra devenir Membre de la Commission après validation par le Bex.</p>
<b>3</b>	<b>Présentation et explication du projet de Franck LACROIX</b>
	<p>Il est mis en avant le fait de ne pas faire de grandes avancées spectaculaires, mais le but est de poursuivre les objectifs <b>annoncés</b> par Xavier JOURDAIN. Il mentionne que Mathys HUVELIN (en charge du <i>kayak Xtrem</i> n'a pas répondu aux mails de relance, ni aux appels téléphoniques et malheureusement n'ayant pas repris sa licence, il ne peut pas rester au sein de la CNAS (il faut être licencié) pour pouvoir faire partie des instances Fédérales.</p> <p>Un appel est fait pour trouver une personne intéressée pour s'occuper de cette activité au sein de la Commission Slalom.</p>
<b>4</b>	<b>Le classement Coupe de France</b>
	<p>Les <b>classements</b> Coupe de France sont à l'origine de beaucoup de questions, auxquelles la CNAS répond : C'est la première année de mise en place, des affinements sont et seront nécessaires</p>



quant aux quotas, entre autres. Il est clairement rappelé que l'actuel règlement ne peut être changé en 2020, il ne sera possible que de modifier les annexes. A charge de la Commission avec le collectif complet des slalomeurs de réfléchir aux évolutions du Règlement pour 2021.

<b>5</b>	<b>Les quotas</b>
----------	-------------------

IL apparaît comme plus qu'urgent de revoir les quotas et sélections des Coupes de France. Le règlement n'étant pas assez lisible pour un grand nombre de personnes, aussi il est **envisagé** de le réécrire et de l'envoyer à un nombre de personnes extérieures à notre sport, afin de voir **si** les textes sont compréhensibles et **accessibles** pour **tout** le monde (athlètes, entraîneurs, parents etc).

<b>6</b>	<b>Réflexion sur le règlement</b>
----------	-----------------------------------

Un appel est également lancé pour toute personne souhaitant réfléchir aux modifications à apporter au règlement actuel et désireux de travailler avec la CNAS à l'élaboration d'un nouveau règlement pour 2021.

Beaucoup d'échanges ont eut lieu avec les présents sur l'intérêt de 2 systèmes, sur le nombre de courses (N3), la bivalence U16, le calendrier et la saisonnalité (période entraînement puis de courses), ainsi que la formule sur les catégories en développement.

**Prochaine date Commission Nationale Slalom** : début septembre réunion téléphonique.